

# LE MESSAGER

[ACCUEIL](#) [FRONTALIERS](#)

## Les fonds frontaliers atteignent de nouveaux sommets

MIS EN LIGNE LE 16/06/2021 À 16:46

PAR [GUILLAUME ABRY](#)

Le Conseil d'État genevois a annoncé ce mercredi 16 juin le montant de la Compensation financière genevoise pour 2021. Le canton de Genève va verser 326 millions de francs suisses à l'agence centrale du Trésor français, qui les répartira ensuite entre la Haute-Savoie et l'Ain. Il s'agit là d'un nouveau record.



**A**lors que le monde entier a les yeux rivés sur Genève, qui

accueille ce mercredi 16 juin le sommet entre le président américain Joe Biden et son homologue russe Vladimir Poutine, le Conseil d'État genevois a dévoilé ce même jour le montant de la Compensation financière genevoise (CFG) pour 2021. Si l'information risque de passer relativement inaperçue, elle n'en revêt pas moins une importance considérable pour le bon fonctionnement de nos communes frontalières.

Pour rappel, la CFG, en vigueur depuis un accord franco-suisse datant du 29 janvier 1973, est une contrepartie du canton de Genève aux communes qui accueillent des frontaliers sans percevoir les impôts sur le revenu qui vont avec (puisqu'ils sont prélevés à Genève). Elle correspond à 3,5 % de la masse salariale brute des frontaliers.

## Le nombre de frontaliers a augmenté en 2020

326 millions de francs suisses vont être versés par le canton de Genève à l'agence centrale du Trésor français, contre 315 millions en 2020 et 310 millions en 2019. Il s'agit là d'un nouveau record. Cela peut à première vue paraître surprenant alors que l'année dernière a été marquée par la crise économique résultant de la pandémie mais le nombre de frontaliers actifs à Genève a augmenté entre fin 2019 et fin 2020 (passant de 92 096 à 92 511). Si des secteurs comme l'hôtellerie-restauration ont été contraints de licencier, d'autres comme la construction et la santé ont en revanche massivement embauché des frontaliers. Le total de l'impôt à la source prélevé sur les salaires des travailleurs frontaliers a dépassé le milliard de francs pour l'année fiscale 2019, réparti entre les parts fédérale, cantonale et communale.

## Les départements orchestrent la redistribution

La CFG est versée à l'agence centrale du trésor français, qui répartit ensuite les fonds entre la Haute-Savoie et l'Ain, en fonction du nombre de frontaliers. L'an dernier, le premier département nommé avait perçu 226 millions d'euros (76,7 % de la somme totale) ; le second recevant le reste (69 millions, soit 23,7 %). Les deux départements gardent 45 % du montant qui leur est attribué et redistribuent le reste (55 % donc) à leurs communes. La CFG sert prioritairement à des infrastructures avec un intérêt transfrontalier, principalement dans le domaine de la mobilité.

## 12 millions d'euros pour le désenclavement du Chablais

Un rapport détaillé sur la gestion de la CFG a été transmis au canton de Genève ce printemps et une réunion a eu lieu début juin sous l'égide du Comité régional franco-genevois. On apprend ainsi qu'en 2020 la Haute-Savoie a consacré 12 millions d'euros au désenclavement du Chablais, 6 millions à l'amélioration du réseau ferroviaire de la vallée de l'Arve ou encore 3 millions d'euros à un parking-relais et à un pôle d'échanges multimodal à Saint-Gervais-les-Bains. De son côté, l'Ain a dévolu 6,4 millions d'euros à son plan pluriannuel d'investissement dans le pays de Gex ou encore 2,3 millions d'euros au bus à haut niveau de service (BHNS) entre Gex et Ferney-Voltaire.

Les communes qui avaient le plus bénéficié de la CFG étaient : Annemasse (11 millions d'euros), Annecy (9,4), Saint-Julien-en-Genevois (6,7), Gaillard (4,5), Gex (3,9), Saint-Genis-Pouilly (3,9), Valserhône (3,9), Ferney-Voltaire (3,4), Prévessin-Moëns (3), Vétraz-Monthoux (3) et Thonon-les-Bains (2,9).

[Économie et finances Annemasse \(Haute-Savoie\) Thonon-les-Bains \(Haute-Savoie\) Saint-Julien-en-Genevois \(Haute-Savoie\) Gex \(Ain\) Ferney-Voltaire \(Ain\) Annecy \(Haute-Savoie\) Gaillard \(Haute-Savoie\) Saint-Gervais-les-Bains \(Haute-Savoie\) Genève](#)